



Compte-rendu du conseil municipal du 26 Janvier 2017

Présents : Jean-Jacques Couturier, Maire, Guy Barré, Catherine Bérard, Bernard Brachet, Fabienne Brialon, Chantal Ducreux, Bénédicte Gault, Stéphane Gonin, Sophie Lapalus, Roland Lependéry, Pascal Membré, Jean-François Pras, Bruno Souchon

Absente : Claudine Riché

Signature des délibérations du conseil municipal du 12/12/2016

Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le projet du Plan Local d'Urbanisme a été accepté à l'unanimité.

Conformément à la loi, il restreint les zones constructibles afin de poursuivre un développement démographique et urbain maîtrisé. Sur notre commune, trois zones constructibles ont été identifiées : Caqueret, la Barre et le bourg.

Le dossier complet (zonage et règlement), consultable en mairie, sera envoyé aux divers services qui disposent d'un délai de trois mois pour donner leur avis.

Une enquête publique sera ensuite réalisée sur la commune.

Budget

Dans l'attente du vote du budget 2017, le conseil autorise le Maire à engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25% du budget 2016.

Ecole

- Psychologue scolaire :

16 communes de l'Ouest Roannais bénéficient de l'intervention du psychologue scolaire.

Le suivi concerne 50 enfants et chaque année, les communes concernées participent au financement de ce service. En 2017, le coût de 35€ par classe, soit 145€, est justifié par l'achat de nouveaux tests. Pour les années suivantes nous devrions retrouver le taux habituel qui est aujourd'hui de 10€ par classe, soit 40€.

- Effectifs :

L'effectif prévu pour la rentrée prochaine est stable, autour de 80 enfants, avec une organisation à quatre classes.

- Logiciel de gestion par internet :

La mise en place du logiciel qui permettra aux parents d'inscrire leurs enfants à la cantine et d'effectuer les règlements cantine-garderie est prévue pour le mois de mars, ainsi qu'une réunion d'information préalable.